

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Mélanie Antaya](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e1900732b5bb1ee898ca430c>

Date d'obtention : 2021-02-24 22:23:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle nous guide grandement afin de prendre en charge rapidement et correctement toutes situations de sexto. La méthode nous permet de dresser rapidement un portrait de la situation (Amorce, nature, intention, étendue) et d'évaluer les interventions à privilégier. La méthode aide à uniformiser les interventions en matière de sexto, à accroître la rapidité de la prise en charge de la situation (éviter la propagation des images et diminuer les conséquences pour les personnes impliquées) et à épauler les intervenants scolaires dans leur soutien aux adolescents et de leurs parents.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Mes interventions seront davantage structurées et adaptées à la réalité des sextos. Cet outils rendra mon travail beaucoup objectif et complet. Il est donc certain que je répondrai davantage aux besoins des jeunes et de leurs parents.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À compléter les grilles d'évaluation avec attention et parcimonie.

À valider en tout temps avec l'aide-mémoire de la trousse que je suis bien les étapes.

M'assurer de toujours agir avec bienveillance et offrir le plus grand soutien et encadrement possible aux personnes impliquées dans la situation.

À m'assurer de garder la plus grande confidentialité des personnes impliquées.